

CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu de la séance du mardi 6 juillet 2021

Présents : 26
Représentés : 07 (C. VERNAZ, H. JACQUEMIN, D. FOLLIET, E. CARENCO, E. IANNUZZI, S. SABY, M. FRANCESCATO)

* Madame Sarah BARRA est nommée **secrétaire de séance**.

Le Conseil Municipal :

*** SUR PROPOSITION DE LUC BERTHOUD, MAIRE :**

➤ **à l'unanimité :**

- * approuve l'avenant n° 1 à la convention d'avance de trésorerie passée entre la Ville et la Société Publique Locale de la Savoie dans le cadre de l'aménagement de la ZAC de l'éco hameau des Granges ;

- **prend acte** du compte rendu annuel de la SPL OSER pour l'exercice 2020, au titre de la rénovation énergétique de l'école élémentaire Pergaud et du gymnase de Coubertin ;

➤ **à l'unanimité :**

- * approuve l'avenant n° 1 au mandat de maîtrise d'ouvrage pour la rénovation énergétique de l'école élémentaire Pergaud et du gymnase Coubertin ;

➤ **à l'unanimité :**

- * approuve l'acquisition à la SCI T2J.A d'une partie de la parcelle cadastrée CD n°30 (20 m²) pour un montant de 1 000 € ;

➤ **à l'unanimité :**

- * valide l'extension du périmètre des « Espaces sans tabac » de la commune ;

➤ **à l'unanimité :**

- * décide d'instaurer le forfait mobilités durables à compter de l'année 2022 au profit des agents de la Ville.

*** SUR PROPOSITION DE DENIS CALLEWAERT, CONSEILLER MUNICIPAL :**

➤ **à l'unanimité :**

- * décide d'accorder au lycée La Salle Sainte-Anne une subvention exceptionnelle de 875 euros pour le projet Mémoire-vivre ensemble ;

➤ **à l'unanimité :**

- * décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 700 euros à l'association « Les jardins de la Picolette » dans le cadre de son installation ;

➤ **à l'unanimité :**

- * décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 2 000 euros à l'association Radio Aix Grand Lac ;

➤ **à l'unanimité :**

- * décide de modifier l'indice de rémunération d'un agent en contrat à durée indéterminée, à compter du 1^{er} août 2021.

*** SUR PROPOSITION DE LAURENT GRILLAUD, ADJOINT :**

➤ à l'unanimité :

- * approuve le projet de convention avec Grand Chambéry pour l'assistance à la gestion et l'exploitation des points d'eau incendie pour l'exercice 2021 ;

➤ à l'unanimité :

- * sollicite le SDES pour assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux d'enfouissement des réseaux secs (électriques basse tension, télécommunications et éclairage public) sur le secteur du chemin de la Tessonnière d'en bas.

*** SUR PROPOSITION DE ANNE ROUTIN, CONSEILLÈRE MUNICIPALE :**

➤ à l'unanimité :

- * valide le tableau récapitulatif des aides aux particuliers pour les vélos à assistance électrique ;

➤ à l'unanimité :

- * valide le tableau récapitulatif des aides aux particuliers pour l'isolation des habitations et l'acquisition de broyeurs de végétaux ;

➤ à l'unanimité :

- * approuve les travaux de réhabilitation des zones forestières sinistrées et le plan de financement présenté par l'Office National des Forêts,
- * sollicite l'aide du Conseil Savoie Mont Blanc au taux maximal.

Fait à La Motte-Servolex,
le 7 juillet 2021

Le Maire



Luc BERTHOUD